

LOISIRS

Il était une fois... des contes agités



Dans le cadre du Festival de contes en chaises longues, Sylvain Cebron de Lisle (photo) posera ses bagages aux Jardins fleuris de Saulnes, dimanche 24 mai à 15h, pour une balade contée. Son spectacle intitulé Contes agités se compose d'histoires traditionnelles de Bretagne et d'Europe du Nord. L'artiste y raconte, avec mesure et tendresse, les aventures de personnages tout à fait ordinaires confrontés à des situations et à des êtres fantastiques. Le tout saupoudré d'un zeste d'absurde pour un résultat toujours décalé. Le serpent de mer, le notaire de La Gacilly, le Hollandais violent, princes et princesses sont au programme de cette histoire étonnante. Conteur rural à l'humour si particulier, Sylvain Cebron de Lisle propose un spectacle familial, original et gratuit, rendez-vous incontournable du mois de mai à Saulnes. À découvrir dimanche 24 mai à 15h aux Jardins fleuris (fléchage depuis la mairie). Contact : Christiane Wagner, tél. : 06 82 25 69 81.

Photo DR

à saulnes

ASSOCIATIONS

Le dressing passe à l'heure d'été



L'association Herserange pour tous organise une bourse aux vêtements, dimanche 7 juin. La manifestation se déroulera de 9h à 17h, dans la salle des fêtes de la commune. Quelques places sont encore disponibles pour les exposants. L'occasion de faire le grand ménage dans son dressing et/ou de partir en quête de bonnes affaires à l'approche de l'été. Inscriptions et renseignements au 03 82 23 43 48.

Photo d'illustration RL

à herserange

URGENCES

Ambulances

Tous secteurs : Ottaviani 03 82 89 03 39 et Servagi 03 82 44 04 54.
Herserange : Bugada (tél. 03 82 24 54 09).

Médecins

Villerupt-Thil : le Dr Scheiber assure une permanence à son

cabinet, 80 rue Mathias-Piermantier à Hussigny, de 10h à 12h et de 18h à 19h. En cas d'urgence, composer le 15.

Pharmacies

Villerupt-Thil : s'adresser au 3237.
Crusnes-Errouville : s'adresser au 3237.

POUR SORTIR

Bals, repas et thés dansants

Longlaville. Thé dansant animé par un orchestre et organisé par les associations FDCR, ARAS54N, ARPA, LMN. De 14h30 à 18h30. Salle Léonov. 8 €. Gratuit café et broche. Tél. 03 82 24 64 20.

Depuis une dizaine d'années, la peinture est l'énergie première de son parcours d'autodidacte. De 9h à 17h, espace culturel Jean-Ferrat. Gratuit. Tél. 03 82 25 65 19 ou e-mail : culture@longlaville.fr

Randonnées, balades, visites guidées, orientation

Herserange. Randonnée et découverte de Brier. Randonnée de 11 km le matin. Dans l'après-midi, visite guidée de la vieille ville à Brier qui passe par l'église St-Gengoult, les jardins en terrasse et la partie moyenâgeuse avec la découverte des éléments du patrimoine local. Repas tiré du sac ou petite restauration. À 8h30, place de la Mairie. 2 €. Tél. 03 82 23 41 36.

Expositions

Audun-le-Tiche. Salon international de peinture et sculpture. En présence d'artistes venant du Pays-Haut, du Luxembourg, de Belgique, d'Allemagne. De 15h à 19h, salle Jean-Moulin. Gratuit.
Longlaville. "Extraction", exposition organisée par le service culturel de la mairie, de l'artiste britannique Gene Barbe.

ANIMATIONS

Ils vont enchanter Villerupt

Les quinze finalistes du Festival de la chanson auront rendez-vous avec le jury, samedi à Villerupt. Ils partageront la scène avec plusieurs têtes d'affiche, à l'image de Maximilien Philippe, finaliste de The Voice 2014.

Ils ne sont plus que quinze. Le premier grand rendez-vous du Festival de la chanson, hier soir, a permis au jury de sélectionner les heureux finalistes parmi les 40 candidats en lice. Ils se retrouveront ce samedi 16 mai, à la salle des fêtes de Villerupt, pour une grande soirée musicale qui devra désigner le vainqueur de cette 12^e édition, organisée par l'Entente sportive de Villerupt-Thil.

Un festival révélateur de talents

Cette manifestation, très appréciée et très suivie, fait place aux talents amateurs de la région et des pays voisins. Elle révèle chaque année des talents qui se font ensuite connaître à l'échelle nationale, à l'image de Joanna Lagrave, Marina D'Amico, Sacha Tran, Johanna Serrano ou Sarah Schwab.

Samedi, le Lorrain Maximilien Philippe, finaliste de l'émission The Voice en 2014,

sera la tête d'affiche de l'ultime soirée du Festival. Celle-ci débutera par un concours de chant pour enfants (moins de 13 ans), parainné par Johanna Serrano. Originaire de Fresnois, Sarah Schwab, brillante participante à The Voice Kids et victorieuse du concours des enfants l'an passé, sera également présente aux côtés de Pauline Mancini, la locale de l'étape. Ces trois jeunes talents en vogue ouvriront la soirée en musique avant de suivre attentivement la grande finale du concours de chant. Le vainqueur sera récompensé par la Régie Lorraine de spectacles.

Restauration dans le hall de l'hôtel de ville à partir de 19h. Un menu italien est proposé sur réservation (03 82 26 24 84 ou esville-rupt.thil-foot@orange.fr). Tarifs : 20 € (18 € en prévente chez Cocooning).

www.villeruptchanson.com

festival de la chanson

VU ET ENTENDU

Fausse route!

Rendons à César ce qui appartient à César. Ou plutôt au garage Krempf-Martini de Longwy-Bas ! Dimanche dernier, dans notre article dédié au rallye Viviers/Pays-Haut, nous avons fait fausse route en indiquant que la belle Alpine, vue à Mexy, était exposée grâce au team JBL Competition. Le bolide était en fait l'une des attractions du stand Krempf.

À NOTER

Piscine ouverte

Villerupt. - La piscine municipale Pierre-de-Coubertin sera ouverte aujourd'hui, jeudi de l'Ascension, de 9h à 12h.

Mariage

Villerupt. - vendredi 15 mai à 17h30, en mairie de Villerupt, aura lieu le mariage de Julien Mathieu, technicien de maintenance, et de Valérie Bianchi, employée administrative.

HAUCOURT-MOULAIN

Inscriptions scolaires

Pour la rentrée 2015-2016, les inscriptions à l'école d'Haucourt-Centre Victor Chevalier seront prises les jeudis 21 et 28 mai, de 8h15 à 11h15 et de 13h30 à 15h15. En cas d'empêchement, prendre rendez-vous avec la directrice Catherine Petit. Se munir du certificat d'inscription délivré en mairie, du livret de famille et de la copie des certificats de vaccination de l'enfant. Les enfants nés en 2013 ne pourront faire leur rentrée qu'en septembre 2016.

LONGLAVILLE

Enquête

Par arrêté en date du 28 avril 2015, le maire a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le Plan local d'urbanisme (Plu), en cours d'élaboration. À cet effet, René Jeudy a été désigné par le président du tribunal administratif de Nancy comme commissaire enquêteur.

L'enquête publique se déroulera en mairie du 28 mai au 18 juin. M. le commissaire enquêteur recevra en mairie : mercredi 20 mai, de 9h à 12h, samedi 6 juin, de 9h à 12h, mercredi 10 juin, de 14h à 17h, jeudi 18 juin, de 14h à 17h. Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le plan local d'urbanisme en cours d'élaboration pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur en mairie.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés en mairie à l'issue de l'enquête.

NUMÉROS

Correspondants
Villerupt : Joséphine Schaus (tél. 03 82 89 45 07).
Herserange : Claude Calviac (06 03 56 78 56).
Hussigny-Godbrange : Gilles Tarral (tél. 06 66 09 72 17).
Longlaville : Lucien Betti (tél. 03 82 24 62 87 ou 06 81 64 72 84).
Mexy : s'adresser à l'agence de Longwy (tél. 03 82 25 90 60).
Saulnes : Olivier Potier (tél. 03 82 25 35 24 ou 06 31 85 54 94, courriel : olivier.potier@laposte.net).

HUSSIGNY-GODBRANGE

Des aides renforcées pour les personnes âgées

Le centre communal d'action sociale poursuit sa réforme des aides accordées aux personnes âgées. Le montant des bons d'achat distribués sera revalorisé.



Les membres du CCAS se tiendront à disposition des habitants de plus de 65 ans, le 20 mai. Photo RL

Des aides ciblées

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) d'Hussigny-Godbrange a pour mission de venir en aide aux personnes en difficulté sociale. À cet effet, il est chargé de mettre en œuvre des moyens pour soutenir ce public.

En 2015, la nouvelle équipe du CCAS poursuit la réflexion engagée lors du précédent mandat pour réformer les aides accordées aux personnes âgées. Avec un objectif : améliorer leur répartition en direction des plus fragiles.

Distribution de bons d'achat

Lors de sa réunion du 10 décembre 2014, la commission administrative a arrêté le nouveau dispositif de mesures applicables aux personnes âgées de plus de 65 ans, à compter du 1^{er} janvier 2015. Ainsi, les faveurs d'eau et les deux bons d'achat de Pâques et de fin d'année seront remplacés

par deux initiatives : la distribution d'un bon d'achat dont le montant sera revalorisé (de 100 à 150 € pour les couples et de 70 à 100 € pour les personnes seules) et soumis à condition de ressources ; l'organisation d'un repas annuel en direction des personnes âgées de la commune. Celui-ci aura lieu le 27 septembre prochain.

Conditions d'attribution

Pour bénéficier de ces bons, il faut être domicilié à Hussigny-Godbrange au 1^{er} janvier de l'année d'attribution. Les couples de plus de 65 ans avec 1 800 à 2 400 € de ressources par mois se verront remettre un bon d'une valeur de 100 € (150 € si les revenus sont inférieurs à 1 800 € par mois).

Pour les couples dont seule l'une des deux personnes est âgée de plus de 65 ans, des chèques-cadeaux de 70 € (de 1800 à 2400 € par mois) et 100 € (moins de 1 800 € par mois) seront offerts. Les per-

sonnes seules (célibataire, veuf ou veuve) recevront également de bons d'achat de 70 € (pour des ressources de 1 100 à 1 600 € par mois) et de 100 € (moins de 1 100 € par mois).

Permanence d'information

Une permanence d'information se tiendra à la salle Louis Aragon, mercredi 20 mai, de 9h à 12h et de 14h à 17h. Les membres du CCAS se tiendront à disposition des habitants pour les informer des changements et préparer la prochaine remise de bons, ainsi que le repas annuel.

Pour l'inscription à la remise des bons, se munir des justificatifs de ressources. Pour les personnes titulaires d'une pension de retraite française : avis d'imposition 2014 (sur les revenus de 2013) ; pour les personnes titulaires d'une pension de retraite versée par un état étranger (Luxembourg, Belgique) : dernier certificat annuel délivré par la caisse nationale de pension.

DEMAIN

votre magazine

version femina

RENCONTRE

Salma Hayek : «J'aime enfreindre les règles»

BEAUTÉ

Nos make-up de Pin-up

C'EST D'ACTU

Spécial Cannes

MODE

Osez la carte glamour



dans

Le Républicain
FRANCE JOURNAL
Lorrain